



Bruxelles, le 29 avril 2024

CM 2738/24
PTS A

LISTE PROVISOIRE DES POINTS "A"

CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Affaires économiques et financières)

Bâtiment Europa, Bruxelles

14 mai 2024

Les points suivants sont susceptibles de figurer sur la liste définitive des points "A"

Activités non législatives

Affaires économiques et financières

Nouvelle pièce commémorative estonienne
Note d'information

Nouvelle pièce commémorative finlandaise
Note d'information

Nouvelle pièce commémorative lituanienne
Note d'information

Nouvelle pièce commémorative lettone
Note d'information

Affaires étrangères

Conseil d'association UE-Moldavie (Bruxelles, 21 mai 2024)
Établissement de la position de l'UE

Délibérations législatives

Justice et affaires intérieures

Règlement Eurodac
Adoption de l'acte législatif

OC

Règlement sur les procédures d'asile <i>Adoption de l'acte législatif</i>	①C
Règlement portant établissement de la procédure de retour à la frontière <i>Adoption de l'acte législatif</i>	①C
Règlement établissant un cadre de l'Union pour la réinstallation <i>Adoption de l'acte législatif</i>	①C
Règlement concernant les situations de crise dans le domaine de la migration et de l'asile <i>Adoption de l'acte législatif</i>	①C
Règlement sur le filtrage aux frontières <i>Adoption de l'acte législatif</i>	①C
Règlement relatif à la gestion de l'asile et de la migration <i>Adoption de l'acte législatif</i>	①C
Règlement relatif aux amendements de cohérence sur le filtrage aux frontières <i>Adoption de l'acte législatif</i>	①C
Directive relative aux conditions d'accueil <i>Adoption de l'acte législatif</i>	①C
Règlement relatif aux conditions que doivent remplir les demandeurs d'asile <i>Adoption de l'acte législatif</i>	①C

-
- ①** Première lecture
C Sur la base d'une proposition de la Commission
-